



COMMUNIQUÉ

14-10-2026

La Ville de Besançon renforce l'alerte de la population en cas de risque majeur

La Ville de Besançon dispose d'un système d'alerte téléphonique nommé [Besançon Alerte](#), permettant d'informer rapidement les habitants en cas de risque majeur : inondation, tempête, accident industriel, sanitaire ou tout autre événement grave. En quelques minutes, ce dispositif contacte les habitants concernés par SMS afin de leur transmettre les consignes de sécurité.

Sont intégrées au dispositif toutes les personnes inscrites dans l'annuaire universel géré par l'ARCEP sans démarche préalable. Celui-ci recense les numéros de téléphone dont les titulaires ont autorisé la diffusion.

Toutefois, tous les habitants n'y figurent pas. Afin de permettre au plus grand nombre d'être contacté, les habitants peuvent s'inscrire ou compléter leurs coordonnées [en ligne](#).

Les données personnelles renseignées sont sécurisées. L'accès aux informations est protégé par un identifiant et un mot de passe choisis par l'utilisateur, qui peut mettre à jour ses coordonnées à tout moment, suspendre le service ou se désinscrire, avec la possibilité de se réinscrire ultérieurement. Le système est conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Les coordonnées sont utilisées uniquement dans le cadre du système d'alerte de la Ville.

Contacts

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

HUOT CUSENIER - Adjointe au Maire, déléguée aux ressources humaines, aux services à la population et à l'égalité femme/homme

Benoit KIENE - Directeur adjoint Police municipale et tranquillité publique